

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Morlaix (29600)

Réponses de Jean Philippe Bapceres, au nom de la liste « Morlaix avec vous »

— le 06/03/2020 à 19:53 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Nous devons revoir les aménagements urbains des dernières décennies qui n'ont pas été suffisamment réfléchis.

Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Un agent de la municipalité serait en relation avec les différents partenaires, les usagers et bien entendu l'APAV afin de suivre et d'améliorer le déplacement urbain.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : avenue de Wurselen, avenue de Truro, route de Lannion, Boulevard de Réo, route de Carhaix/route de Brest... (liste non exclusive).

Ces aménagements cyclables, sur les axes structurants de Morlaix, doivent se faire en considérant un ensemble plus vaste de déplacements urbains à définir urgemment (Plan de Déplacements Urbains), et se faire en liaison avec les itinéraires cyclables inter-communaux

Nous donnerons une priorité aux abords des établissements publics.

Action n°4 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Morlaix doit absolument travailler en intelligence avec le schéma cyclable communautaire, dont la 1e partie a été adoptée en octobre 2019.

Nous travaillerons en concertation avec Morlaix Communauté

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°5 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. Là encore, un Plan de Déplacements Urbains est à établir d'urgence, afin de mettre en cohérence les zones 30, les axes de transit, les quartiers résidentiels.

Mais il faut préciser quels seraient ces axes de transit ?

Action n°6 : je m'engage

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. La places des Otages doit cesser d'être une 2x2 voies en plein coeur de ville.

Mais notre réflexion doit s'inscrire dans un réaménagement complet du centre ville : espace couvert, parking extérieur, navette, réaménagement du port ...

Action n°7 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Le travail largement commencé vers une généralisation du 30 km/h en ville de Morlaix doit continuer vers une plus grande cohérence et lisibilité. La démarche « Ville Prudente » ne peut se résumer à instaurer une réduction de la vitesse sans réaménagements forts.

Mais bien préciser ce qu'est la « démarche ville Prudente » et éviter les réhausseurs

Action n°8 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

La généralisation des sas vélos doit être rapidement effectuée. En parallèle, une réflexion doit s'engager sur la pertinence de certains feux tricolores. Un travail autour des Double Sens Cyclables, obligatoires en Zone 30 depuis 2011 sauf arrêté motivé, doit être engagé.

Nous respecterons les règles de la Loi Mobilité

Action n°9 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Une réflexion doit pouvoir s'engager pour la fermeture de certaines rues devant écoles aux horaires de forte intensité de trafic, avec la mise en place de parkings relais et de parcours sécurisés vers les établissements (proposition : commencer par l'allée du Poan Ben).

Nous envisagerons un Pedibus : Proposer à un établissement scolaire de faire l'essai pendant un an (volonté citoyenne, les parents devront être actifs)

Action n°10 : je m'engage

Mener une réflexion sur la place du stationnement. Les 4 places emblématiques de Morlaix doivent pouvoir retrouver leur attrait : pour cela, la réflexion sur l'offre de stationnement doit se poursuivre, et pas seulement en termes de gratuité ou de zonage.

Zone à disque d'une durée 1h30/2h : test en cours

Action n°11 : je m'engage

Rendre claire et visible l'offre de stationnement aux portes de la ville, afin d'y orienter les visiteurs, et d'alléger le trafic en centre-ville.

Totalement d'accord

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°12 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé au Pôle d'Echange Multimodal, à l'office du Tourisme, place des Otages, place Puyo, place René Cassin, à l'entrée de l'hôpital, à minima, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

D'accord

Action n°13 : je m'engage

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Une cartographie est à disposition pour la ville de Morlaix, d'emplacements prioritaires pour des arceaux vélos et des consignes sécurisées.

D'accord

Action n°14 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

D'accord

Action n°15 : je suis indécis·e

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Ce n'est pas à la municipalité d'investir dans les immeubles, à voir avec les syndicats de copropriété .

Action n°16 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Nous nous engageons à proposer les aires logistiques mais c'est à voir selon les entreprises.

Promouvoir une culture vélo

Action n°17 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

En priorité, les écoles Jean Jaurès, Emile Cloarec et Jean Piaget doivent pouvoir bénéficier de ce programme.

Il est également souhaitable de créer des « plateaux cyclables d'apprentissage » ouverts à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo ; l'aménagement de la cour de l'école Jules Ferry de St Martin des Champs est un exemple à suivre d'une piste pédagogique à installer sur le territoire de Morlaix.

Il s'agit d'un plan national

Action n°18 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Donner l'exemple : en tant que maire et élu·e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

En concertation avec les agents municipaux et sur volontariat. Equiper la municipalité en véhicule « propre » (hydrogène ou électrique) et en taille adaptée.

Action n°19 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Police municipale aura un rôle pédagogique

Action n°20 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Intégrer dans la communication municipale. Du civisme de la part de tous les usagers (vélo, piéton, automobiliste)

Commentaires généraux

Nous souhaitons faire de Morlaix une ville verte, ce qui induit une politique volontariste d'incitation à l'utilisation du vélo et d'aménagement de la ville selon un plan de déploiement validé par l'équipe municipale et les parties prenantes du projet.

Cette démarche s'inscrit dans un plan global d'aménagement du centre ville et de circulation de l'ensemble des moyens de circulation (véhicules motorisées, deux roues, piétons, bus, ...)

Cette réalisation est conditionnée aux possibilités financières de la ville que nous trouverons en accédant aux affaires.